Comité Directeur

Consultation à distance du 8 novembre 2022

Membres ayant répondu à la consultation :

M. Jean-Pierre SIUTAT - Président.

Mmes Valérie ALLIO, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS, Françoise EÏTO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER, Frédérique PRUD'HOMME et Claudine ZENTAR.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, , Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Arnaud PETITBOULANGER, Alain SALMON, , Damien SIMONNET et Luc VALETTE

Les membres du Comité Directeur ont été consultés à distance sur 2 sujets :

1. Désignation d'un candidat aux élections du CPSF

Le Comité Paralympique et Sportif Français tiendra son Assemblée générale élective le 22 novembre prochain pour renouveler intégralement son conseil d'administration composé de 19 membres, dont 16 sont élus pour un mandat de 4 ans.

Les membres sont regroupés en différents collèges qui proposent des candidats. Les fédérations sportives non-délégataires, dont fait partie la FFBB en tant que fédération sportive agréée par le ministère chargé des sports, engagée par des actions concrètes dans le développement des parasports et dont l'affiliation a été prononcée par l'Assemblée générale du CPSF, sont représentées par 4 personnes élues par

l'Assemblée générale parmi les personnes désignées par leurs Conseils d'administration, en leur sein ou non.

Les fédérations non-délégataires ne peuvent présenter qu'un candidat chacune.

Aussi, il est proposé que la FFBB porte la candidature de Jean-Jacques MULOT au Conseil d'Administration du CPSF.

Membre du Conseil d'Administration depuis 2014 et trésorier du CPSF depuis 2017, Jean-Jacques MULOT, président de la Fédération Française d'Aviron pendant 17 ans jusqu'en 2020, souhaiterait poursuivre son investissement au sein du CPSF qui soutient pleinement sa candidature.

Dans le cadre de son contrat de délégation avec l'Etat et sa stratégie nationale, la FFBB a inscrit sa volonté de s'ouvrir à de nouveaux publics et s'est également engagée à continuer de renforcer la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap, ce qu'une collaboration étroite avec le CPSF ne pourra qu'améliorer.

Il est proposé de désigner Jean-Jacques MULOT comme candidat représentant les fédérations sportives non-délégataires au sein du Conseil d'Administration du CPSF.

Les réponses ont été recueillies par mail :

Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 0

Validation du Comité Directeur à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation

2. Composition de la Commission des Agents Sportifs

Suite au départ de Mickaël CONTRERAS de la Ligue Nationale de Basket, il est proposé de procéder à son remplacement en tant que « membre suppléant LNB » de la Commission des Agents Sportifs par Etienne ROBERT, proposé par la LNB.

Le membre de la LNB composant le jury disciplinaire de ladite Commission qui se réunit les 23 et 24 novembre prochains, les membres du Comité Directeur sont à titre exceptionnel consultés à distance pour permettre la tenue de la séance.

Les réponses ont été recueillies par mail :

Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 0

Validation du Comité Directeur à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation